
La Maison Marie-Élisabeth reporte deux événements-bénéfices majeurs

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Rimouski, le 27 mars 2020 – À la suite des recommandations émises par le gouvernement pour contrer la pandémie de la Covid-19, la Maison Marie-Élisabeth reporte deux événements-bénéfices majeurs initialement prévus en mai, le Marchethon de la Dignité et L'Expérience | Vins | Bulles | Spiritueux.

« Parce que notre organisme tient avant toute chose à veiller à la santé et la sécurité de la population et de ses bénévoles, mais que ces deux événements de financement majeurs sont importants pour la survie de notre organisme, nous avons pris la décision de ne pas les annuler mais de les repousser à l'automne », explique la directrice générale de la Maison Marie-Élisabeth, Paule Côté.

Le 13^e Marchethon de la Dignité, qui **devait avoir lieu le 3 mai prochain**, est un événement-bénéfice de grande envergure pour l'organisme, qui permet du même coup à la population de réaffirmer son soutien envers la maison de soins palliatifs, dans un contexte convivial. « C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de maintenir l'activité en la reportant de plusieurs mois. Cet événement, qui attire plus de 800 marcheurs, permet en effet à la Maison d'amasser chaque année un peu plus de 55 000 \$ pour contribuer à la pérennité de sa mission », précise la directrice.

L'organisme travaille activement, en collaboration avec son partenaire majeur pour l'activité, la Financière Banque Nationale, à trouver la meilleure date pour tenir l'événement à l'automne. Celle-ci sera communiquée dans les meilleurs délais. Les inscriptions en ligne, ayant déjà commencé depuis plusieurs semaines, sont maintenues via le site Web de la Maison Marie-Élisabeth.

Expérience | Vins | Bulles | Spiritueux

La deuxième activité reportée est l'événement L'Expérience | Vins | Bulles | Spiritueux 2020, **qui devait se tenir le 21 mai à l'Hôtel Rimouski**. L'équipe de la Maison travaille également à trouver une date convenable cet automne pour l'événement, celle-ci sera communiquée ultérieurement.

« Nous souhaitons faire de cette activité éminemment importante pour notre Maison un succès. L'an dernier, elle a permis de rassembler plus de 850 personnes et de réunir des revenus de près de 30 000 \$ net pour la Maison. Nous avons à cœur de proposer aux visiteurs, que nous attendrons en grand nombre, un salon convivial, et que toutes et tous puissent se retrouver, entre amis, autour d'un verre de vin », d'ajouter Mme Côté.

Activités maintenues

Pour le moment, la Vente 2e vie, qui doit avoir lieu le 6 juin prochain, est maintenue. Toutefois, la situation entourant la Covid-19 sera évaluée ponctuellement et nous aviserons la population en cas d'annulation.

Le Challenge de montagne Vélo Plein Air est également maintenu, puisqu'il s'agit d'une activité de notre calendrier d'automne. Le défi est prévu pour le 12 septembre. Nous informons les mordu(es) de vélo qui

souhaiteraient l'ajouter à leur agenda que les inscriptions sont déjà ouvertes. Rendez-vous sur le site Web de la Maison au www.maisonmarieelisabeth.ca/inscription-au-challenge-velo-plein-air.

À propos de la Maison Marie-Élisabeth : *La Maison Marie-Élisabeth accueille et offre gratuitement des soins palliatifs aux personnes en phase terminale. Elle a pour mission de les accompagner dans la dignité et de les soulager de leurs douleurs physiques et morales en leur offrant, ainsi qu'à leurs proches, l'ambiance chaleureuse et réconfortante d'une maison familiale.*

La Maison Marie Élisabeth doit recueillir 900 000 \$ annuellement afin de perpétuer sa mission. Les personnes désireuses de soutenir la Maison dans sa mission peuvent faire un don en ligne en visitant : www.maisonmarieelisabeth.ca ou en téléphonant au 418-722-8449.